

Département de la Drôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

Nombre des membres

Afférent au Syndicat	9
En exercice	9
Présent	7
Votant	7

Date de convocation : 16/11/2021

**Décision modificative
budgétaire n°1 – Exercice
2021**

Délibération n°29-2021

Séance du 10 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix décembre, le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 8 heures 30 en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Marin DERNAT, Patrick GAUTHIER, Gilles MORGUE, Patrice REBOULLET, Jean-Marc ROZIER et Stéphane SARRAZIN.

Le Président expose aux membres du Bureau que la décision modificative budgétaire n°1, proposée ce jour à l'approbation, a pour objectif d'ouvrir des crédits en dépenses et en recettes au chapitre 041 afin de permettre l'intégration des opérations d'investissement « Reprise St Uze » et « Forage reconnaissance de St Martin des rosiers à Albon ».

Le Président propose d'ouvrir les crédits suivants :

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 041-Immobilisations corporelles		
2031- Etudes Forage Albon	+ 47 805,05	
2315- Etudes Forage Albon		+ 47 805,05
Chapitre 041-Opérations patrimoniales		
21311- Bâtiment d'exploitation	+ 188 254,14	
21561- Matériel spécifique d'exploitation du Service de distribution d'eau		+ 188 254,14
TOTAL INVESTISSEMENT	+ 263 059,19	+ 236 059,19

Le bureau syndical, après avoir entendu le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE cette décision modificative budgétaire n°1 de l'exercice 2021,
- AUTORISE le Président à ouvrir les crédits en dépenses et en recettes au chapitre 041 et à procéder à la modification budgétaire tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

